



XXXXXXXX
XXXXXXXX
XXXXXXXX
XXXXXXXX

Bruxelles, le XXXXX

Concerne : Bilan général de l'opération Tax Shelter du XXXXX numéro d'identification XXXXXXXXXXXXXXX pour un Placement de XXXXXXXX euros

Cher Monsieur/ Chère Madame,

Avec la présente lettre, vous trouverez le bilan général de l'opération tax shelter que votre société a réalisée avec La Compagnie Cinématographique et Movie Tax Invest et dont la référence est reprise ci-dessus.

Conformément à nos accords, l'opération a généré le résultat suivant :

Montant du Placement (-) :	-XXXXXX
Valeur Incitant Fiscal (+) :	+XXXXXX
Rendement Indirect brut (+) :	+XXXXXX
Impôt sur Rendement Indirect brut (-) :	-XXXXXX
Frais de garantie sur Rendement Indirect (- selon contrat):	-XXXXX (ous sans objet)
TOTAL RENDEMENT OPERATION :	XXXXXXXX soit XX%

Tax Shelter Durable :

- Par Invest :	XXXXXX	Projet Durable "XXXXX" (voir attestation en annexe)
- Part Producteur / Intermédiaire :	XXXXXX	
TOTAL PROJET :	XXXXXX	

Sur cette base et pour autant que vous ayez pu prendre en compte la totalité de l'Incitant Fiscal (pas de réserve immunisée) et envoyer une copie de l'Attestation Fiscale reprise en annexe à votre centre de contrôle (cela justifiera les écritures de clôture). L'original vous parviendra par recommandé en direct de l'administration fiscale.

Nous vous rappelons que ces démarches doivent être impérativement faites pour la date du 31/12/XXXX. Passé ce délai, l'Incitant Fiscal repris ci-dessus sera nul.

L'ensemble des flux financiers étant clôturés, ce courrier clôture l'administratif lié à cette opération.

Si vous le souhaitez, vous pourrez retrouver et télécharger l'ensemble des documents relatifs à cette

www.movietaxinvest.be

Cadre : MY TAX SHELTER - SUIVI DES OPERATIONS
Sur base des informations de connexions suivantes :
Login : XXXXX
Mot de passe : XXXXXX

En vous remerciant pour votre confiance et dans l'espoir de pouvoir compter sur votre soutien pour nos prochaines productions, très cordialement, Très cordialement,

Gaëtan DAVID / André LOGIE

la [compagnie [cinématographique [▶]

NOTE SUR LE RENDEMENT DIRECT & LE RENDEMENT TOTAL NET

La présente note porte sur le Rendement Direct de l'Opération Tax Shelter. Elle sert de récapitulatif pour l'Investisseur et le Producteur notamment dans le cadre d'une éventuelle indemnisation de l'Investisseur.

NUMERO D'IDENTIFICATION DE LA CONVENTION-CADRE :

XXXXXXXX XXXXXX

N°	Désignations :	
13.1	MENTIONS D'IDENTIFICATION DE L'INVESTISSEUR :	13.2 MENTIONS D'IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR :
13.1.1	Nom de l'Investisseur : XXXXXXXX	13.2.1 Nom du Producteur : LA CIE CINEMATOGRAPHIQUE SPRL
13.1.2	Adresse du siège social de l'Investisseur : N° : Boite : Localité : CP :	13.2.2 Adresse du siège social du Producteur : Avenue des Villas N° : 28 Boite : 0A Localité : Bruxelles CP : 1060
13.1.3	N° de TVA Intracom. Investisseur : BE0	13.2.3 N° de TVA Intracom. Producteur : BE0460.170.770
13.1.4	Adresse mail contact Investisseur :	13.2.4 Adresse mail contact Producteur : info@lacompagniecinematographique.be
13.1.5	N° de compte de l'Investisseur : IBAN : BE0 BIC :	
13.1.6	Taux d'Imposition de l'Investisseur : 25,00% <i>Le Taux d'imposition repris sera celui mentionné dans la fiche Engagement (voir point 1.1.8 de l'Engagement).</i>	

13.3 MENTIONS D'IDENTIFICATION DE L'EMETTEUR :		13.4 MENTIONS D'IDENTIFICATION DE L'ASSUREUR :	
13.3.1	Nom de l'Emetteur : MOVIE TAX INVEST	13.4.1	Nom de l'Assureur : CIRCLES GROUP SA
13.3.2	Adresse du siège social de l'Emetteur : Avenue des Villas N° : 28 Boite : 0A Localité : Bruxelles CP : 1060	13.4.2	Adresse du siège social de l'Assureur : Rue d'Arlon N° : 6 Boite : / Localité : Windhof CP : L-8399 (GD Lux.)
13.3.3	N° de TVA Intracom. Emetteur : BE0597.918.985	13.4.3	N° Commassu : 2001CM0005
13.3.4	N° de téléphone Assureur : +32 (0)2 230 44 44	13.4.4	N° de police du contrat :
13.3.5	Adresse mail contact Emetteur : info@movietaxinvest.be	13.4.5	N° de téléphone Assureur : +352 26 45 87 92
		13.4.6	Adresse mail contact Assureur : info@circlesgroup.com

13.5 MENTIONS RELATIVES AU RENDEMENT DIRECT :	
13.5.1	Montant du Placement (voir point 3.3.1 de l'Allocation) : XXXXXX euros
13.5.2	Valeur de l'Incitant Fiscal repris à l'Engagement (voir point 1.6.2 de l'Engagement) - Valeur de l'Incitant Fiscal Temporaire sous la forme d'un pourcentage par rapport au Placement : 105,250% <i>Ce taux est dépendant du taux d'imposition de l'Investisseur. Pour le présent calcul, il se base sur le taux repris au point 1.6.2 de l'Engagement.</i> - Valeur en euros de l'Incitant Fiscal Temporaire : XXXXXX euros
13.5.3	Valeur de l'Exonération Fiscale Temporaire : - € Montant du Placement x 421%.
13.5.4	Valeur théorique de l'Attestation Fiscale Temporaire : - € Valeur de l'Exonération Fiscale Temporaire divisée par 2,03 (coefficient repris à l'Article 194ter CIR92).
13.5.5	Valeur du Rendement Direct prévisionnel : - € Soit la Valeur de l'Incitant Fiscal Temporaire moins la valeur du Placement.
13.5.6	Montant de la Garantie Gestion Tax Shelter Convention-Cadre à la charge de l'Investisseur : Voir point 3.4.2 de l'Allocation.

13.6 CALCUL DU RENDEMENT DIRECT DEFINITIF ET BILAN FINANCIER TOTAL :	
13.6.1	- Montant du Placement : - €
13.6.2	- Valeur de l'Attestation Fiscale Définitive : - € Montant repris sur l'Attestation Tax Shelter revenant à l'investisseur avec une valeur maximum de 203% par rapport à la valeur de l'Exonération Fiscale Temporaire.
13.6.3	- Différence Attestation Fiscale Temp. / Attestation Fiscale Définitive : - €
13.6.4	- Valeur Incitant Fiscal Définitif : - € - Différence Incitant Fiscal Temp. / Def. : - €
13.6.5	- Valeur du Rendement Direct définitif : - € Si le montant est identique à celui repris au point 11.3.5, alors tout est OK, s'il est inférieur à ce montant, alors il y aura indemnisation calculée de sorte à procurer un Rendement Direct Net Définitif égal à celui repris au point 11.3.5
13.6.6	- Valeur des frais de Garantie à charge de l'Investisseur (point 11.3.3) : - €
13.6.7	- Valeur du Rendement Direct Net : - € Rendement Direct définitif moins les frais de Garantie à charge de l'Investisseur.
13.6.8	<p>Calcul des Indemnisations potentielles :</p> <p>Si le résultat du point 11.4.8 est inférieur au résultat du point 11.3.5, alors une indemnisation sera due à l'Investisseur par l'Assureur et/ou L'Emetteur / Producteur . Elle sera calculée sur base du point 11.4.6 qui sera majoré de l'impôt aux Taux d'imposition de l'Investisseur repris au point 12.1.6 ("brutisation de l'indemnisation") ou d'un Taux supérieur (si l'Investisseur bénéficie, pour l'année visée par l'exonération définitive d'un Taux supérieur) et des intérêts de retard (Article 194ter CIR92 §7,7°) qui pourraient être réclamés à l'Investisseur par l'Administration fiscale, pour la partie de l'Incitant Fiscal Temporaire non couverte par l'Attestation Tax Shelter (intérêts calculés à partir du 30 juin de l'année qui suit la date de signature de la Convention-Cadre).</p> <p>- Indemnisation liée à l'Incitant Fiscal : - €</p> <p>- Indemnisation liée aux Intérêts de retard réclamés par l'Administration fiscale : - € chiffres à communiquer par l'Investisseur (montant à majorer de l'Impôt des sociétés).</p> <p>- Indemnisation liée à l'amende réclamée : - € chiffres à communiquer par l'Investisseur (montant à majorer de l'Impôt des sociétés).</p> <p>par l'Administration fiscale :</p> <p>Valeur totale de l'indemnisation : - €</p>
13.6.9	<p>Bilan opération après intervention (si nécessaire) de la Garantie "Convention-cadre" :</p> <p>- Rendement Direct (net) : - €</p> <p>- Rendement Indirect (brut) : Cochez la case ci-après, si l'Investisseur décidé de faire un Tax Shelter Durable : <input type="checkbox"/></p> <p>- Impôt sur Rendement Indirect : 0 Taux d'imposition de l'Investisseur :</p> <p>- Déduction pour Tax Shelter Durable : Tax Shelter Durable : - part Invest - € part Prod/Inter</p> <p>TOTAL RENDEMENT NET : - € TOTAL TAX SHELTER DURABLE : - €</p>

CERTIFIE CONFORME ET EXACT A LA CONVENTION CADRE REPRISE SOUS LE N° : XXXXXX

Fait à : Bruxelles

Le :

Nom et signature Producteur : Nom et signature de l'Emetteur :

La signature électronique est autorisée (scan ou signature électronique) *La signature électronique est autorisée (scan ou signature électronique)*

Toute réclamation de la part de l'Investisseur concernant le Rendement Indirect doit être notifiée par courrier postale au siège social du Producteur dans les 30 jours calendrier qui suivent la date d'émission de la présente note.

